

L'intersyndicale appelle à rassemblement le 02 mai en soutien aux camarades convoqués au tribunal

Le 02 mai prochain, cinq de nos camarades sont convoqués au tribunal correctionnel d'Albi, trois d'entre eux sont des représentants syndicaux, les deux autres sont des manifestants sans étiquette ; tous sont mobilisés contre la réforme des retraites, réforme rejetée par une majorité de la population et imposée par des coups de force répétés par le Président de la République et son gouvernement.

Les faits pour lesquels nos camarades sont poursuivis sont en relation avec le rassemblement spontané et populaire du 16 mars, jour où le gouvernement a déclenché le 49.3, entravant le vote à l'Assemblée Nationale et le processus démocratique, méprisant la voix du peuple qui s'exprime massivement dans la rue contre cette réforme depuis le 19 janvier. A Albi, la légitime colère alors ressentie s'est exprimée par des prises de parole devant la Préfecture où un feu symbolique a été allumé devant le portail. Il s'agissait d'une action collective ne présentant aucun danger ni aucune menace pour des personnes. Les plaintes portées par la Préfecture du Tarn et par la Mairie d'Albi ont conduit à l'interpellation de nos camarades, le 30 mars, dans des conditions brutales et humiliantes, parfaitement disproportionnées. Alors qu'ils se seraient présentés au commissariat sur simple convocation, il a été choisi de les interpellier à leur domicile comme de grands criminels, de les menotter, de leur faire subir 32 heures de garde de vue, de les encadrer par un dispositif policier et militaire imposant au moment où on les déferait au parquet. Ce traitement qui leur a été réservé apparaît démesuré, ridicule au regard des faits qui sont reprochés : trois des personnes interpellées sont poursuivies pour transport et dégradation d'une ganivelle (barrière en bois) au préjudice de la mairie, les poursuites concernant les deux autres sont en relation avec la dégradation du portail de la Préfecture dans le cadre de l'action collective qui a été menée.

Les poursuites dont nos camarades font l'objet sont perçues par l'intersyndicale comme une remise en question de la mission des syndicats et une tentative de criminalisation du mouvement social. Elles font écho à la répression agressive et violente qui s'abat, partout dans le pays, sur les manifestant-es. Le Préfet du Tarn relaie et applique avec zèle la stratégie de la force choisie par le gouvernement pour imposer ses réformes brutales et ses projets nuisibles. Les interpellations qu'ont subies nos camarades, les poursuites qui les accompagnent viennent s'ajouter aux arrêtés que prend le Préfet avant chaque manifestation pour entraver notre liberté de manifester, au dispositif militaire et policier outrancier qu'il déploie et aux menaces qu'il fait planer chaque semaine de procéder à des arrestations pour des slogans. La mise en place de ce climat de terreur voudrait affaiblir et freiner la mobilisation sociale, il ne fait que la renforcer. En témoignent la solidarité qui s'est déployée lors des arrestations de nos camarades, les rassemblements de soutien qui se sont tenus devant le commissariat et le tribunal.

L'intersyndicale du Tarn exige la relaxe pour nos camarades ; nous refusons qu'ils soient condamnés « pour l'exemple » et paient le prix d'une colère dont le gouvernement porte l'entière responsabilité par ses pratiques violentes et provocatrices.

Nous demandons à la Mairie d'Albi et à la Préfecture du Tarn de retirer leurs plaintes, ce serait un geste politique fort et le signe d'une volonté d'apaisement.

Dans l'attente du retrait de ces plaintes, nous appelons à un grand rassemblement le

le 02 mai 2023 à 13h 30 devant le tribunal d'Albi

**pour manifester notre solidarité avec les camarades convoqués
et marquer notre refus persistant de cette loi injuste et brutale.**

